

# Vous êtes stagiaire et vous faites votre première mutation cette année

Le SNEP-FSU organise un stage mutation pour vous aider à comprendre comment fonctionne le mouvement des enseignants pour les phases inter et intra académique (certains choix pour la phase intra sont à faire des le mouvement inter académique).

**Lundi 19 novembre à la maison des syndicats de Trappes  
24 rue Jean JAURES 78190 TRAPPES**

- **9h30 à 12h30** le stage sera ouvert à tous les syndiqués et non syndiqués (quelque soit le département d'exercice)
- **13h30 à 17h30** réservé aux entretiens individuels pour les collègues à jour de leur cotisation.

Ce stage **ne s'oppose pas à la réunion d'information** (habituellement 2h, sans entretiens individuels et toutes disciplines confondus) que devrait vous proposer le rectorat un mardi ou un vendredi, **mais est bien complémentaire pour appréhender cette opération dans toute sa complexité**. Prenez le temps de vous occuper de votre mutation sans laisser les autres le faire pour vous !

**Envoyez la demande de stage** qui est dans la rubrique stages du site du Snep-Fsu Versailles au **Recteur ou à la Rectrice** (en fonction de la date de nomination de la nouvelle Rectrice) sous couvert de votre chef d'établissement.

Appropriiez vous la note de service qui sortira (attention, celle-ci devrait connaitre des modifications d'importance,) début novembre avant de venir et les informations sur les mouvements précédents.

## Quelques dates :

- Envoi de la demande de stage au Recteur ou à la Rectrice sous couvert du chef d'établissement **au plus tard 1 mois** avant la date du stage.
- Si vous avez oublié de le faire avant les vacances, envoyez-la par mail à [ce.dpe4@ac-versailles.fr](mailto:ce.dpe4@ac-versailles.fr), en mettant votre chef en copie et déposez votre demande ensuite à la rentrée.
- Publication de la note de service aux alentours du 6 novembre.
- Ouverture du serveur vers le jeudi 15 novembre.
- Fermeture du serveur vers le mardi 4 décembre.
- Retour des accusés de réception vers le lundi 10 décembre.

**N'attendez pas pour rassembler les pièces qui vous seront demandées !**

*Les commissaires paritaires du Snep-Fsu Versailles*